

N° 10

Séance du 20 mars 2018

OBJET :

APPROBATION
DU BP 2018 DU
BUDGET ANNEXE
" ZAE DE LA
COMBE "
ST-GEORGES-
EN-COUZAN

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 13 mars 2018 s'est réuni à Montbrison à dix-neuf heures trente le 20 mars 2018, sous la présidence de Monsieur Alain BERTHEAS.

Présents : Alain BERTHEAS, Christophe BAZILE, Pierre GIRAUD, Pierre DREVET, Olivier JOLY, Eric LARDON, Claudine COURT, Alain GAUTHIER, Robert CHAPOT, Joël EPINAT, Christiane BRUN-JARRY, Evelyne CHOUVIER, Thierry CHAVAREN, Patrice COUCHAUD, Jean Paul DUMAS, Jérôme PEYER, Serge VRAY, Bernard MIOCHE, Yves MARTIN, Patrick ROMESTAING, Sylvie ROBERT, Marc ARCHER, Valéry GOUTTEFARDE, Ludovic BUISSON, Chantal GOUBIER, Thierry GOUBY, Serge GRANJON, Jean-Paul TISSOT, Evelyne BADIOU, Josiane BALDINI, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Pierre BAYLE, Hervé BEAL, Christine BEDOUIN, Abderrahim BENTAYEB, Serge BERARD, Béatrice BLANCO, Georges BONCONMPAIN, Jean-Paul BOYER, Christophe BRETTON, Michel BRUN, Pierre CARRE, Lucien CHAPOT, Evelyne CHAREYRE, Martine CHARLES, Georges CHARPENAY, Jean-Michel CHATAIN, Jean-Baptiste CHOSSY, Jean-Claude CIVARD, Hubert COUDOUR, Marcelle DARLES, Robert DECOURTYE, André DERORY, Joseph DEVILLE, Maurice DICHAMPT, Marcelle DJOUHARA, Philippe ESSERTEL, Liliane FAURE, Colette FERRAND, Jean-Paul FORESTIER, Olivier GAULIN, Sylvie GENE BRIER, Bruno GEROSIER, Cindy GIARDINA, Christine GIBERT, Nicole GIRODON, Guy GRANGEVERSANNE, Françoise GROSSMANN, Dominique GUILLIN, Bruno JACQUETIN, Michelle JOURJON, Gisèle LARUE, Nathalie LE GALL, Cécile MARRIETTE, François MATHEVET, Denise MAYEN, Jacques MAZET, Karima MERIDJI, Henri MEUNIER, Eric MICHARD, Mickael MIOMANDRE, David MOREL, Jean-Marie MULTEAU, Rambert PALIARD, Jeanine PALOULIAN, Quentin PAQUET, Pascale PELOUX, Jean-Luc PERRIN, Hervé PEYRONNET, Frédéric PUGNET, Robert REGEFFE, Monique REY, Frédérique ROCHETTE, Marie-Jo RONZIER, Bernard THIZY, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Bernard VIAL, Roger VIOLANTE.

Absents remplacés : Michel ROBIN par Albert BACQUART, Christophe CORNU par Fabien GORGERET, Yves FAVIER par Roger BOUDON, Nicole FERRY par Paul DUCHAMPT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Jean-Paul RAVEL par Roland DURRIS, Gilles THOMAS par Yves BARJAT.

Pouvoirs : Pierre Jean ROCHETTE, Renée BERNARD, Christophe BLOIN, Gérard BONNAUD, Annick BRUNEL, Thierry DEVILLE, Catherine DOUBLET, Jean-Louis JAYOL, Sylviane LASSABLIERE, Alain LAURENDON, Carole OLLE, Mathilde SOULIER, Alain THOLOT.

Absents excusés : Catherine DE VILLOUTREYS, David DELACELLERY, Alain LIMOUSIN, Rémi MOLLEN, Christian PATARD, Ghyslaine POYET, Georges THOMAS.

Secrétaire de séance : DUMAS Jean Paul.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200796-20180320-10_20032018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	108
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	13
Nombre de membres absents non représentés :	7
Nombre de votants :	121

Vu les articles L5211-1 et suivants L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu les instructions comptables M14 (budgets zones économiques),

Vu la délibération n° 7C du 19/12/2017 par laquelle le conseil communautaire a procédé à la création du budget annexe Zone économique de La Combe (située à Saint-Georges-en-Couzan),

Considérant la nécessité de voter le budget primitif 2018 de ce budget annexe avant la date réglementaire du 15 avril 2018,

Pour le budget annexe Zone économique de La Combe (située à Saint-Georges-en-Couzan), il est donc proposé au conseil communautaire d'adopter le projet de budget primitif 2018 comme suit :

-Budget annexe Zone économique de La Combe (située à Saint-Georges en Couzan)

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	11 501 €	11 501 €
INVESTISSEMENT	11 500 €	11 500 €
Total général	23 001 €	23 001 €

Après en avoir délibéré par 121 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve le projet de budget primitif 2018 pour le budget annexe Zone économique de La Combe (située à Saint-Georges en Couzan).

Fait et délibéré, à Montbrison, le 20 mars 2018
Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président

 Alain BERTHEAS

Le Président,

- certifie que le présent acte est exécutoire
 en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT,
 transmis en sous-préfecture et affiché le 28.03.2018
 - Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès
 de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon
 dans un délai de deux mois à compter de sa réception
 par le représentant de l'Etat et de sa publication

Pour le Président, par délégation
 Jacques-Olivier DESNEAUX,
 directeur général des services

